

Les conférences de l'immobilier

Ma 3 & Jeu 5 juin 2025 – 8h30 à 16h30

« Méi, a méi séier bauen - la simplification administrative en marche » : mais quand et comment ?

Selon l'accord de Coalition, le Gouvernement s'était engagé notamment à « simplifier et à accélérer les procédures », ainsi qu'à relancer le marché de la construction. Plusieurs projets de loi ont été récemment introduits pour répondre à ces objectifs. Nous ferons le point sur les thèmes suivants :

- Les débats sur la protection des acquéreurs, la réforme envisagée du code civil concernant les **VEFA**, les garanties financières de remboursement et d'achèvement, délais d'exécution, etc. ;
- Le principe du « silence vaut accord », les mécanismes des **autorizations tacites** en matière d'aménagement communal, d'accessibilité à tous, de permissions de voirie, de protection du patrimoine culturel, de gestion de l'eau (?), de protection de la nature (?), d'établissements classés (?).
- Révision des mécanismes de la loi « Pacte Logement 2.0. » concernant les **logements abordables**.
- Simplification en matière environnementale (mesures d'atténuation et de compensation, biotopes et habitats d'espèces).
- Réforme en matière d'études des incidences sur l'Environnement – EIE projets

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA DATE DU Ma 3 OU DU Jeu 5 juin 2025

Nom et
Prénom : _____
Fonction : _____ Société : _____
Adresse : _____
Tél. / Fax : _____ E-mail : _____
Date : _____ Signature _____

<p>Renseignements inscriptions :</p> <p>KRIEGER Associates 1a, place Guillaume BP 55 – L-9201 Diekirch Tél. : +352 26 80 54 05 Fax. : + 352 26 80 54 06 e-mail : krdie@krieger-avocats.lu</p> <p>Personne de contact : Madame Cathy PRÄTORIUS</p>	<p>Participation : 250 € TTC</p> <p>HÔTEL BELAIR 111, Avenue du 10 Septembre L-2551 Luxembourg</p> <p>Ce prix comprend le café d'accueil, l'apéritif, le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation. Le règlement de la participation est à virer sur le compte BCEE IBAN LU12 0019 4055 5831 4000.</p>
---	--

Conditions d'annulation :

Une demande d'annulation de l'inscription adressée au minimum 3 jours avant la date de la conférence donnera lieu à remboursement intégral. Passé ce délai le remboursement ne sera plus effectué.

Conférences précédentes

26 & 28 novembre 2024- L'interventionnisme de l'Etat à l'épreuve de la crise immobilière

25 & 27 juin 2024 – Regards sur les pratiques du marché immobilier

23 & 25 Janvier 2024 – Le logement dans tous ses états

15 & 16 mai 2023 - Naissance et vie des copropriétés

6, 7 & 12 décembre 2022 - Le secteur immobilier sous pression

29, 30 & 31 mars 2022 - Des solutions à la crise du logement, vraiment ?

28 & 30 janvier 2020 – Le logement dans le logement !

11 & 13 juin 2019 - L'immobilier : les nouvelles contraintes administratives

22 & 24 janvier 2019 - L'achat/vente des grands projets immobiliers

12 & 14 juin 2018 - Plans directeurs sectoriels, droit de préemption, environnement.

23 & 25 janvier 2018 - Le bail commercial, l'aménagement du territoire, les marchés publics
: trois nouvelles lois pour bientôt !

27 & 29 juin 2017 – Les pièges de l'indivision

24 & 26 janvier 2017 - Le droit de propriété face à l'urbanisme et l'environnement

7 & 9 juin 2016 - Nos chers voisins

19 & 21 janvier 2016 - Le local de commerce

9 & 11 juin 2015 - Le terrain et ses évolutions (bornage, morcellement, remembrement...)

27 & 29 janvier 2015 – Promotion immobilière, comment perdre de l'argent ?

21 juillet 2014 – Les plans directeurs sectoriels, une approche critique (à la Chambre des Métiers)

17 & 19 juin 2014– Les marchés publics et leurs complications

14 & 16 janvier 2014– L'arrêté de fermeture de chantier

11 & 13 juin 2013 – La vente en état futur d'achèvement

15 & 17 janvier 2013 – Face à la complexité croissante du droit de l'urbanisme

19 juin 2012 – La construction d'immeubles d'habitation encadrés et de résidences
« Seniors »

10 & 11 mai 2011 – La nouvelle loi sur l'aménagement communal – La nouvelle loi sur les établissements classés – Les nouvelles zones d'inondation

7 décembre 2010 & 18 janvier 2011 – Les autorisations pour une construction

14 avril 2010 & 15 juin 2010 – Les servitudes & l'autorisation de voirie

29 octobre 2009 & 13 janvier 2010 – Les vices de construction

17 juin 2009 – Plans d'Aménagement face à l'Environnement

8 octobre 2008 – Les autorisations d'établissements classés
